



Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU apportent leur soutien aux recommandations sur une Science Ouverte de l'UNESCO. La production et la coopération scientifique doivent être considérées comme des biens communs. Les citoyen·nes de tous les pays doivent pouvoir accéder à ce savoir produit dans tous les pays afin d'éclairer leur compréhension du monde. Dans cette période de crise sanitaire où le rôle des scientifiques dans la société est remis au premier plan, le rapport de la société à la science doit être redéfini.

La production scientifique fait aujourd'hui l'objet de trop peu de médiations scientifiques. Cette méconnaissance implique des mauvaises interprétations des résultats et des données, y compris dans les principaux médias. La transmission de ces savoirs est en enjeu majeur qu'il est nécessaire d'intégrer et de reconnaître pleinement dans les missions des chercheur·es et enseignant·es-chercheur·es.

Comme toute avancée, la science ouverte peut avoir des conséquences négatives imprévues : il est essentiel de se préserver de dérives qui résulteraient d'un contrôle des orientations de la recherche et de l'exploitation des données par des États non-démocratiques, des entreprises privées ou des acteurs de la société civile sous couvert d'urgences thématiques comme l'environnement, le climat, ou la santé. En particulier, si l'on veut éviter que le développement des « données ouvertes » creuse les inégalités entre pays, entre disciplines, entre secteurs privé et public, etc., il faut s'assurer qu'il soit mené en concertation avec l'ensemble des communautés productrices et utilisatrices de données et qu'il n'impose pas une standardisation des manières de faire de la recherche, un coût écologique démesuré, ni un coût économique pesant exclusivement sur la recherche publique.

Nous considérons comme une priorité l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche vers un modèle coopératif, abandonnant les formes de compétitions individuelles et collectives, rejetant le contrôle et la préemption des résultats par des groupes d'intérêt. La recherche alimentée par les questionnements propres aux chercheur·es demeure le ferment indispensable à des découvertes majeures non anticipées et constitue un préalable au développement d'une science ouverte. La reconnaissance de l'ensemble des activités scientifiques et de production de connaissances sont indissociables du principe de la liberté de la recherche que le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU considèrent comme une liberté fondamentale et non négociable.

Paris, le 29 décembre 2020.